Image not found or type unknown

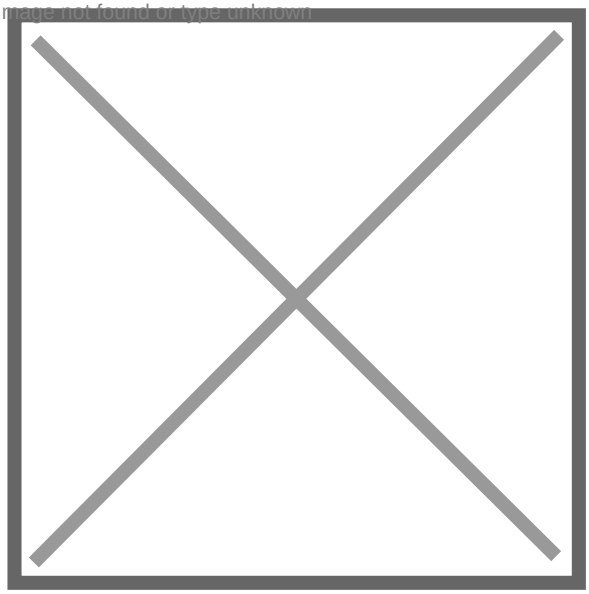

Licenciement avec mise à pied

Par **Cookies92**, le **05/12/2016** à **13:54**

Bonjour
Depuis aujourd'hui je suis mise à pied en guise d'un licenciement
Motif vol
Aucunes caméra sur mon lieu de travail
Ma direction doit juste avoir lettre de mes collegues et peut être photos espion
Quel recours puis je avoir
Le licenciement ne me dérange pas car harcelée depuis une longue période et comme j'ai 24 ans d'ancienneté dans cette entreprise je n'en peux plus
Mais j'ai peur d'un depot de plainte
Merci de vos reponse
Cdt

Par **Visiteur**, le **05/12/2016** à **14:28**

Bonjour,
Le vol était donc lié à un harcèlement ?

Par **morobar**, le **05/12/2016** à **17:09**

Bonjour,
[citation]Quel recours puis je avoir [/citation]
Franchement ce n'est pas l'accusation qui vous offusque, mais la peur d'une plainte.

J'en déduis que l'accusation est justifiée, et que vous n'avez comme recours que de vérifier la facture que l'employeur ne manquera pas de vous présenter.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés